

Des acteurs investis



LES DÉCIDEURS ÉLUS

Monsieur	Bernard	BONNET	Représentant de Saint-Etienne Métropole
Monsieur	Gilles	BOUDARD	Représentant de Saint-Etienne Métropole - représentant du SMAGL au comité de rivière Furan Ondaine Lizeron
Monsieur	Christophe	FAVERJON	Représentant de Saint-Etienne Métropole - membre du bureau- représentant du SMAGL au sein de la CLE du SAGE
Madame	Sylvie	FAYOLLE	Représentante de Saint-Etienne Métropole - 2 ^{ème} Vice-Présidente du SMAGL- représentante titulaire du SMAGL au comité de pilotage «destination Gorges de la Loire»
Madame	Flora	GAUTHIER	Représentante de la communauté d'agglomération Loire Forez
Monsieur	Pierre	GIRAUD	Représentant de la communauté d'agglomération Loire Forez
Monsieur	Robert	KARULAK	Représentant de Saint-Etienne Métropole - Président du SMAGL - représentant titulaire au comité consultatif de la RNR
Madame	Marie-Gabrielle	PFISTER	Représentante de la communauté d'agglomération Loire Forez - représentante suppléante du SMAGL au comité de pilotage «destination Gorges de la Loire»
Monsieur	Pierre-Jean	ROCHETTE	Représentant de la communauté d'agglomération Loire Forez - 1 ^{er} Vice-Président du SMAGL - représentant titulaire du SMAGL au comité de pilotage «destination Gorges de la Loire»
Monsieur	Alain	SCHNEIDER	Représentant de Saint-Etienne Métropole - membre du bureau- représentant suppléant du SMAGL au comité consultatif de la RNR - représentant suppléant du SMAGL au comité de pilotage «destination Gorges de la Loire» - représentant du SMAGL au copil N2000 - représentant au copil du PAEC de SEM/gorges de la Loire
Madame	Eveline	SUZAT GUILIANI	Représentante de Saint-Etienne Métropole

Regroupant initialement les 7 communes riveraines du plan d'eau de Grangent et le Département de la Loire pour créer un espace protégé de l'urbanisation massive des années 1960 et ouvert aux loisirs, le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire a évolué avec son temps pour aujourd'hui être représenté par 2 partenaires statutaires.

Chacun délègue une partie de ses compétences au SMAGL concernant l'aménagement des communes entourant le plan d'eau de Grangent en vue d'œuvres ou de services présentant une utilité commune.

En tant que syndicat mixte fermé, le SMAGL est un établissement public s'apparentant aux autres formes de regroupements communaux (communautés urbaines ...etc.). Il se compose donc d'un comité syndical regroupant 11 membres élus des 2 collectivités qu'il représente.



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Mise en place en 1995, l'équipe technique entretient les espaces naturels des gorges de la Loire et participe à toute action technique d'animation.

De nombreux travaux de gestion environnementale sont nécessaires pour maintenir le paysage : coupe d'arbres, élagage, débroussaillage, gestion du plan d'eau, nettoyage de sentiers, travaux sur des bâtiments, pose de signalétique, ...etc.

Pluridisciplinaire, l'équipe technique intervient sur le site quotidiennement pour toutes les tâches pratiques à mettre en œuvre pour préserver les espaces et entretenir le patrimoine naturel et bâti.



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

L'équipe administrative met en place et gère les projets d'aménagement et d'entretien du territoire. Composée à la fois de chargés de mission spécialisés dans l'environnement et les projets de territoire, mais aussi de personnel gérant les actions d'organisation, de suivi et de collaboration entre les divers organismes du territoire, elle permet au SMAGL de mettre en place les projets en cohérence avec l'ensemble des acteurs.



Troubi noscope



DIRECTION



Sébastien ARNAUD
Directeur
direction@smagl.com

ADMINISTRATION



Oriane DEVUN
Secrétaire comptable
compta@smagl.com



Ingrid PERRET
Assistante administrative et
communication
secretariat@smagl.com

EQUIPE PROJET



Amandine SUEUR
Chargée de mission
Natura 2000
environnement@smagl.com



Nelly FELTER
Conservatrice de la
Réserve Naturelle Régionale
smaglrnr@smagl.com



Margot GALLARDO
Chargée de mission
abcsmagl@gmail.com

EQUIPE TECHNIQUE



Serge TRUPHÈME



Eric CABOT



Jean-Claude PRUD'HOMME



Christian DECHANDON

Sites associés



MAISON DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE LA LOIRE

Condamine - 42230 SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE

04 77 90 86 83

accueil@reserve-regionale-gorges-loire.fr

www.reserve-gorges-loire.fr

Horaires d'ouvertures :

mercredis, vendredis, samedis, dimanches et jours fériés
de 14 h à 18 h (possibilité d'ouvertures exceptionnelles
certains jeudis selon disponibilités).

La Maison de la Réserve est fermée en décembre ainsi que
le 1er janvier.



Réserve Naturelle Régionale

GORGES DE
LA LOIRE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



CHÂTEAU D'ESSALOIS, CENTRE D'INTERPRÉTATION DES GORGES DE LA LOIRE

42170 CHAMBLES

du 8 juillet au 28 août

Mardis et samedis de 14h à 18h

Mercredis, jeudis, vendredis, dimanches et jours fériés de
10h à 13h et de 14h à 18h

Horaires de rentrée (à compter du 29 août)
à venir prochainement

Accueil tenu en partenariat avec l'Office de Tourisme Loire
Forez : 04 77 96 08 69

Accès libre et gratuit - sauf programmation événementielle
spécifique -

Visites guidées pour les groupes : informations et
réservation Forez Tourisme 04 77 52 18 18 -

- Fermeture annuelle de novembre à avril -

*sous réserve de modifications et selon
conditions sanitaires du moment



Essalois

CENTRE D'INTERPRÉTATION
DES GORGES DE LA LOIRE



Des actions de protection

DES DISPOSITIFS RÉGLEMENTÉS

Le SMAGL représente l'opérateur désigné par l'état, l'Union Européenne et la région Auvergne-Rhône-Alpes pour gérer les grandes politiques de préservation de l'environnement sur le territoire des gorges de la Loire.

Dans ce cadre, les dispositifs de site classé, Natura 2000 et Réserve Naturelle Régionale sont portés par le SMAGL.



Site Classé et Site Inscrit



Ces dispositifs nationaux permettent la conservation et la préservation d'espaces naturels ou bâtis d'intérêt, au niveau artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

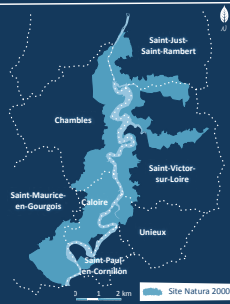
1613 ha sont protégés en tant que site classé au titre de la loi du 2 mai 1930, selon le décret du 15 mars 1999. Ainsi, tous travaux ou interventions sont fortement réglementés. Le site inscrit s'étend sur une zone périphérique de 3069 ha. Son principe est le même qu'en zone classée, avec une réglementation plus souple.



Site Natura 2000

Le périmètre de protection Natura 2000 traduit une politique européenne conciliant la préservation des milieux et espèces naturelles avec les activités économiques locales.

Ce dispositif s'étend sur une surface de 2500 ha dans les gorges de la Loire. Il constitue l'émanation des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats, Faune, Flore ».



Réserve Naturelle Régionale



La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des gorges de la Loire s'étend sur 355 ha, sur les communes de Saint-Etienne et Unieux.

Les propriétaires se sont engagés volontairement auprès du Conseil régional pour classer leurs parcelles, afin d'en préserver les richesses naturelles.

Un règlement strict et un plan de gestion permettent d'organiser la fréquentation et les activités sur le secteur pour protéger les milieux.

Des actions de protection



ACCOMPAGNER LES PRATIQUES AGRICOLES : LE PAEC



L'agriculture dans les gorges de la Loire est dite « extensive », elle ne maximise pas la productivité à court terme du sol, et fait appel aux ressources naturellement présentes sur place. Elle repose principalement sur l'élevage de bovins pour la production de viande ou de lait.

Par le pâturage et la fauche des prairies, cette agriculture participe à l'entretien des milieux ouverts (pelouses, prairies), favorables à la biodiversité. L'activité agricole est donc essentielle au maintien de l'environnement des gorges de la Loire.

Dans les gorges de la Loire, le projet agri-environnemental et climatique (PAEC) vise à éviter l'abandon progressif des terres agricoles, ou au contraire l'intensification des pratiques, ainsi qu'à maintenir la biodiversité. Les mesures concernent ainsi l'entretien des haies, des arbres, des mares ou encore la réduction de fertilisation azotée, afin d'augmenter la diversité floristique.

Pour amorcer une transition durable, d'autres mesures sont envisagées, comme l'achat de matériel en commun pour tester de nouvelles pratiques culturales, ou encore le financement de formations aux méthodes agro-écologiques pouvant être mises en place sur le territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) et de l'enjeu spécifique sur la diversité des écosystèmes des gorges de la Loire, la communauté urbaine de St-Etienne Métropole et le SMAGL ont mis en place un PAEC présentant une triple dimension agricole,

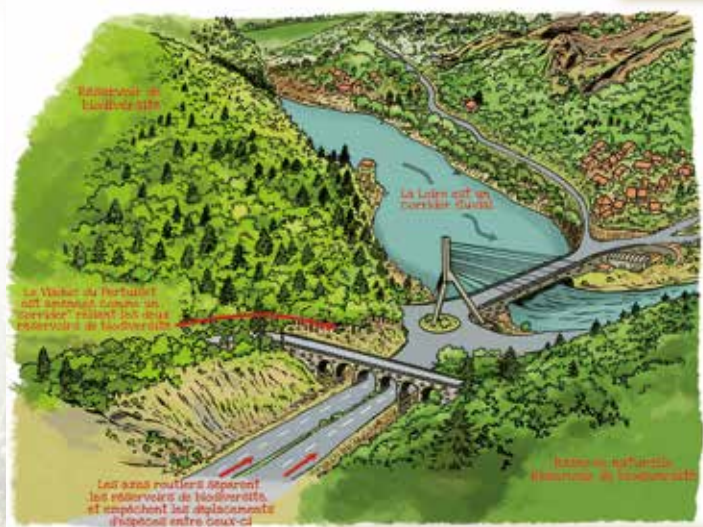
économique et environnementale. Ainsi, les agriculteurs peuvent mettre en place des Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) prenant en charge le surcoût lié à la modification de leurs pratiques pour la mise en place d'une agriculture plus écologique.

en bref, le PAEC c'est :

Accompagner le changement des pratiques agricoles afin de réduire les pressions sur l'environnement

Maintenir les pratiques favorables, là où elles risquent de disparaître ou de devenir moins respectueuses de l'environnement

LE CONTRAT VERT BLEU



UN CORRIDOR, C'EST QUOI ?

Pour vivre, se nourrir, se reproduire, les animaux ont besoin de se déplacer ou de se disséminer sur de grands espaces.

Un corridor écologique est une voie naturelle de déplacement de la faune. Il permet aussi à la flore de se développer plus facilement.

Il relie plusieurs zones naturelles entre elles, appelées réservoirs de biodiversité.

UNE MENACE PARTICULIÈRE

L'activité humaine réduit et fragmente de plus en plus ces milieux : routes, voies ferrées, grillages, et plus généralement urbanisation. Autant d'obstacles qui nuisent au maintien de la biodiversité.

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu liant la Saint-Etienne Métropole et la région Auvergne Rhône-Alpes, des aménagements sont opérés pour maintenir et restaurer les connexions entre les milieux naturels

Le programme ABC

Sympetrum déformé

ABC

C'EST QUOI ?

L'Atlas de Biodiversité Communale des gorges de la Loire constitue un programme de recherche et d'action environnemental défini pour 3 ans pour 6 communes des gorges de la Loire, puis 2 ans pour Saint-Just Saint-Rambert, en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité

Atlas de Biodiversité Communales

2018-2022

1 objectif

Approfondir la connaissance du patrimoine naturel autour des gorges de la Loire pour constituer un outil global de connaissance, d'orientation et d'aménagement de l'espace prenant en compte la biodiversité du territoire

1 constat

Les dispositifs environnementaux existants sur les gorges de la Loire concentrent les connaissances sur environ 2 750 ha, soit 20% de la surface totale du territoire. Des secteurs à fort potentiel écologique (faune et flore riches et diversifiées) restent méconnus



Hibou Moyen Duc



3 enjeux

- 1 Partager une information naturaliste qui permette d'intégrer les enjeux de biodiversité aux actions et politiques
- 2 Favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux de biodiversité par les communes, les acteurs locaux, les habitants
- 3 Impliquer les acteurs dans la construction de pistes d'actions locales en faveur de la biodiversité: agriculteurs, propriétaires (ex. : création de haies, entretien différencié, restauration de mares)



Petit Argus



7 communes

Retenues pour leurs spécificités, elles sont représentées par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire, principal acteur de la gestion de l'environnement sur les gorges de la Loire depuis plus de 50 ans

St-Just
St-Rambert



Chambles



Unieux



St Victor
sur Loire



St-Paul en
Cornillon



Caloire



St-Maurice
en Gourgois



Sonneur à ventre jaune



Etat des lieux

Recherche, compilation et analyse de toutes les données concernant le patrimoine naturel

Communication

Implication des populations pour s'approprier les enjeux de biodiversité du territoire
Alimentation régulière d'informations sur l'avancement du projet, sorties naturalistes, réunions d'information, inventaires participatifs

BASE

CARTOGRAPHIQUE

PARTAGE DE NOS TRÉSORS NATURELS

Prairie fleurie



EXPLORATION ET DÉCOUVERTE

RECONNAISSANCE DE NOTRE TERRITOIRE

Amélioration des connaissances

Cartographie des habitats de chaque commune, qui servira de base à la définition des zones de prospections prioritaires, inventaires et suivis par le biais de protocoles scientifiques reconnus au niveau national

Relevé scientifique

Données transmises aux niveaux régional et national notamment

FINANCEUR



OPÉRATEUR



Valorisation du territoire

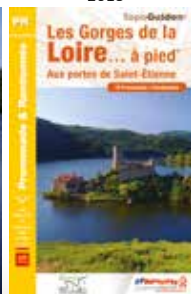


QUELQUES EXEMPLES

Accompagnement à l'arrivée du bateau croisière des gorges de la Loire - 2014



Edition d'un guide de randonnée pédestre - 2015



Mise en place et suivi de mobilier d'information touristique - 2016



Mise en place d'un magasin de producteurs au Moulin de la Fenderie - 2017



Mise en place du Centre d'Interprétation des gorges de la Loire au château d'Essalois - 2017 / 2021



EN COURS / À VENIR

Depuis 2018, la destination « Gorges de la Loire » est retenue à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Régional «Territoire d'Excellence Pleine Nature ». Le projet vient mettre en réseau touristique les territoires du SMAGL, de la communauté de communes Loire Semène et de celle des Marches du Velay Rochebaron, reliés géographiquement pour l'entité des Gorges de la Loire : Une nouvelle destination touristique est ainsi constituée avec une portée suffisante pour être reconnue à l'échelon régional voir national. Le territoire comporte 28 communes, 82400 habitants et s'étend sur 50500 ha.

Trait d'union entre les départements de la Haute-Loire et de la Loire, à la frontière du département du Puy de Dôme, les gorges de la Loire tiennent une position centrale au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un plan d'action marketing est prévu sur 3 ans afin de :

- faire émerger et vivre l'identité in situ
- harmoniser les outils du territoire
- valoriser l'offre en adéquation avec le positionnement marketing
- faire exister le territoire hors de ses limites

Les premières réalisations communes :



Gorges de la Loire, c'est la nouvelle destination touristique dont les principaux atouts et axes de développement se déclinent autour de la Loire et des activités de pleine nature

toutes les infos sur :

www.gorgesdelaloire.com

Liés par Nature



Valorisation de la biodiversité

QUELQUES ACTIONS

Accompagnement des agriculteurs
Chantiers Plantations de haies- Saint-Maurice en Gourgois
PAEC



Aménagement et intégration paysagère du passage à faune du Pertuiset à Unieux, constituant un point contraint dans le cadre des migrations faunistiques, également porte d'entrée des Gorges de la Loire, et lieu de passage

Contrat Vert et Bleu



Nouvelle méthode de lutte contre une espèce envahissante dans le cadre de l'entretien autour de lignes électriques
Réserve Naturelle Régionale

Réouverture de Milieux
Remise en pâturage et création d'infrastructures pastorales- Coteaux de Chamouset à Chambles
Contrat Natura 2000



Avant



Après

Mais aussi :

- Recensement des espèces présentes sur le site et cartographie globale, préonisations de gestion - ABC
- Démarches foncières, optimisation des périmètres- RNR, Natura 2000, PAEC
- Restauration de mares- RNR, PAEC
- Journées de formation pour les agriculteurs- PAEC
- Surveillance police de la Nature, RNR
- Entretien et restauration de landes et zones rocheuses- RNR
- Suivis scientifiques divers - RNR
- Suivi des démarches d'évaluations d'incidences pour les manifestations- Natura 2000, RNR
- ...



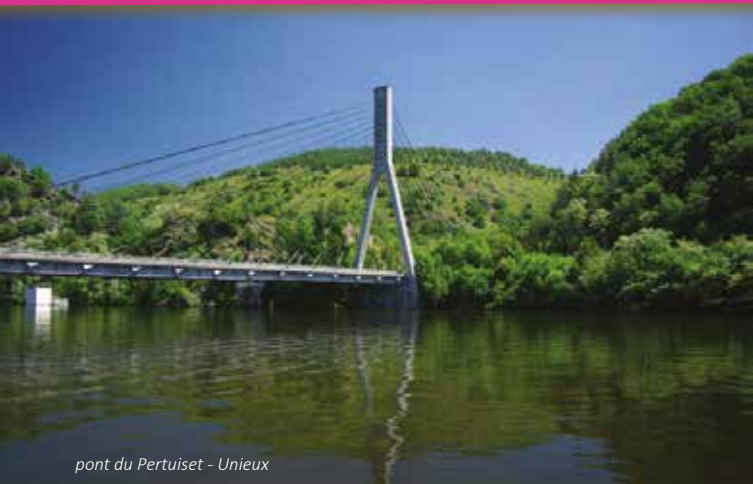
Animations naturalistes dans les écoles - **ABC**

Un patrimoine *atypique*



ruelles à Saint-Victor-sur-Loire

UN PATRIMOINE ATYPIQUE



pont du Pertuiset - Unieux



chapelle du Châtelet - Chambles



village de Saint-Paul-en-Cornillon

UN VÉCU AUTHENTIQUE *et* DES TRADITIONS DE TOUS TEMPS

Les gorges de la Loire, du nord au sud, offrent une diversité patrimoniale ancrée sur une histoire ancestrale. Les gorges naturellement creusées par la Loire sont ainsi devenues une voie de passage importante depuis des siècles. Les méandres du fleuve découpent toute une série de points stratégiques occupés de très longue date comme en témoignent le dolmen des Echandes à Unieux ou l'oppidum d'Essalois à Chambles.

Plus tard, donjons et châteaux furent édifiés, veillant sur des terres très agricoles. Les nombreuses légendes racontées encore aujourd'hui par certains marquent une vie rude dans ces gorges encaissées où fées, lutins, et diables animent ces endroits secrets.

L'importance des mouvements religieux pèse aussi sur l'ancrage de la vie du site, avec notamment l'ordre des Camaldules installé dès le XVIème siècle. Chapelles et églises jalonnent le territoire et offrent des monuments remarquables aux villages des gorges de la Loire.

On compte aussi des ouvrages industriels notables, symboles de l'essor de la région au XIXe siècle. Moulins, ponts, viaducs, guinguettes de bord de Loire ou encore verrerie de Saint-Just-Saint-Rambert offrent au visiteur un large panel de l'essor de la région au XIXème siècle.

Mais la transformation la plus importante réside dans la construction en 1957 du barrage de Grangent pour produire de l'électricité. Aux gorges sombres et encaissées succède un plan d'eau lumineux d'une vingtaine de kilomètres, assurant aujourd'hui une nouvelle dynamique, tournée vers les loisirs, la nature et le tourisme responsable.

L'histoire des gorges de la Loire nous offre aujourd'hui une empreinte atypique, avec un patrimoine naturel et bâti remarquable.

TOUT UN TERRITOIRE À *découvrir* ... ET À RESPECTER

De nombreuses activités permettent de découvrir cet environnement privilégié, entre loisirs nautiques et randonnées aux paysages divers, découverte des villages typiques, leurs nombreux châteaux et églises, farniente sur la plage de St Victor ou animations organisées sur la région. Rendez-vous auprès des offices de tourisme de notre territoire !

Des paysages hétéroclites



DES PANORAMAS VARIÉS



Longue de 1012 kilomètres, la Loire est le plus grand fleuve de France. Prenant sa source au Mont Gerbier des Joncs en Haute-Loire, elle parcourt un long périple accidenté dans les Monts du Velay et vient se reposer pendant une vingtaine de km sur la retenue du barrage de Grangent, avant de traverser la plaine du Forez et prendre une toute autre physionomie.

Le site des gorges de la Loire marque la frontière entre les monts du Velay et la plaine du Forez. Aux portes de Saint-Etienne, la Loire offre un terrain original de balade avec méandres, grandes étendues d'eau, rochers, vallons secrets, landes, forêts et châteaux. Ces sentinelles médiévales veillent toujours sur un fleuve aujourd'hui assagi dans les eaux du lac de Grangent.

Les gorges de la Loire s'étendent ainsi sur environ 4500 ha répartis sur 7 communes : Caloire, Saint-Paul en Cornillon, Saint-Etienne Saint-Victor sur Loire, Saint-Maurice en Gourgois, Chambles, Saint-Just Saint-Rambert et Unieux.

DES MILIEUX CONTRASTÉS

Les méandres de la Loire, les pentes abruptes des gorges, les orientations des versants offrent une mosaïque de milieux naturels très contrastés

Les milieux rocheux ...

sont principalement constitués de falaises et dalles rocheuses peu accessibles, ce qui favorise la présence d'oiseaux rupestres. Bien que potentiellement intéressante, aucune étude de la flore n'a été menée sur ces terrains difficiles d'accès.

Les prairies et pelouses sèches ...

étaient autrefois beaucoup plus représentées sur les gorges de la Loire. Aujourd'hui leur surface tend à diminuer depuis l'abandon agricole des parcelles peu productives. Les milieux ouverts herbacés sont d'une grande richesse floristique et sont essentiels pour de nombreuses espèces (papillons, orthoptères, oiseaux prairiaux). Le maintien de cet environnement est aujourd'hui un enjeu fort dans la gestion des gorges de la Loire. La manière la plus pérenne de maintenir ces milieux est de réinstaller une activité agricole extensive.

Les landes à genêts et callunes ...

représentent une surface non négligeable du territoire. Elles sont menacées de colonisation par les ligneux sur les zones à sol profond, mais l'évolution de ces milieux reste lente. Ces espaces abritent une flore rare et permettent la nidification d'oiseaux comme l'engoulevent d'Europe.

Les forêts ...

très diversifiées, allant de la pinède à pin sylvestre (habitat forestier pionnier) à la hêtraie (habitat climacique sur les gorges) en passant par des faciès plus variés où résineux et feuillus se côtoient en mélange. Les forêts sont peu exploitées et de nombreux îlots ont aujourd'hui plus de 70 ans. Les forêts des gorges de la Loire abritent de nombreuses espèces liées aux boisements anciens (pic, chiroptères : barbastelle, murin de bechstein)



Des espèces emblématiques

Sympétrum du Piémont

LA FAUNE

Sonneur à ventre jaune

Circaète Jean-le-Blanc

Azuré du Serpolet

Dans les gorges de la Loire, on recense 58 espèces protégées au titre des Directives Européennes de protection en zone Natura 2000.

Depuis 2002, des suivis réguliers sont effectués sur des oiseaux tels que le Milan Royal ou le Hibou Grand Duc. On trouve aussi des mammifères, chauves-souris, amphibiens, insectes, et poissons comme la bouvière, protégés par ces mesures.

Les gorges de la Loire ont la chance d'abriter de nombreuses espèces patrimoniales. Cette biodiversité faunistique est liée à la richesse des habitats présents sur le territoire. On rencontre notamment :

LE SONNEUR à VENTRE JAUNE

petit crapaud à la face ventrale jaune marbré de noir dépendant des milieux perturbés, on le retrouve dans les ornières de chemins et les vasques de bord de Loire où il se reproduit. La principale menace qui plane sur cette espèce est la destruction de ses habitats de reproduction.

LE CIRCAÈTE Jean -LE-BLANC

Ce grand rapace atteignant une envergure de 190 cm se nourrit essentiellement de reptiles. Il affectionne les terrains broussailleux alternés de zones de roches où il débusque les couleuvres, ses proies préférées.

LE HIBOU grand -DUC

Le grand-duc est l'espèce emblématique des gorges de la Loire. Plus grand rapace nocturne d'Europe avec 180 cm d'envergure, on rencontre jusqu'à 8 couples nichant sur les parois rocheuses des gorges, ce qui représente une densité exceptionnelle.



L'AZURÉ du SERPOLET

Ce petit papillon de la famille des Lycaenidae se reconnaît à la présence de taches ovales noires en arc de cercle sur le dessus de ses ailes bleues. Ses exigences écologiques importantes en font un excellent indicateur de la qualité des pelouses et prairies où on le rencontre.

LE SYMPETRUM DÉPRIMÉ et LE SYMPETRUM DU PIÉMONT

Bien que relativement communes sur les gorges de la Loire, ces petites libellules rouges ou jaunes sont parmi les plus rares d'Europe. Sur les gorges de la Loire, ces espèces semblent favorisées par le marnage inverse (remontée du niveau d'eau au mois de mai) imposé sur le plan d'eau par le maintien de la côte touristique durant l'été.

Des espèces emblématiques



Prunus Avium

LA FLORE

UNE RICHESSE *écologique* NOTABLE

Les gorges de la Loire bénéficient d'une richesse écologique considérable. Elles sont entaillées dans un socle cristallin très ancien (environ 300 millions d'années). Les pentes abruptes favorisent l'existence de diverses micro-régions climatiques en fonction de leurs orientations, altitudes, ensoleillements et profils topographiques. Le climat des gorges est influencé à la fois par des caractéristiques méditerranéennes, océaniques et continentales.

UNE DIVERSITÉ *exceptionnelle*

Des zones de faibles altitudes et abritées alternent ainsi avec des milieux plus montagnards. Des espèces méridionales comme l'érable de Montpellier ou l'amélanchier côtoient des habitats que l'on trouve habituellement plus haut en altitude comme des hêtraies ou des sapinières.

Cette mosaïque d'habitats dans les gorges de la Loire permet aussi le maintien d'espèces remarquables pour le département de la Loire :

- Le trèfle tronqué présent au château d'Essalois est connu uniquement de quelques stations dans le massif central et les Pyrénées
- Le polycnème des champs n'est présent que sur les pelouses de Monchaux à Saint Maurice en Gourgois
- On note également la présence d'espèces rares pour le département comme l'ophrys abeille, l'orchis bouc, l'ajonc nain, l'asarine couchée, l'oeillet du granite ou la centaurée en peigne.



Oeillet du Granite



Trèfle tronqué



Ophrys abeille

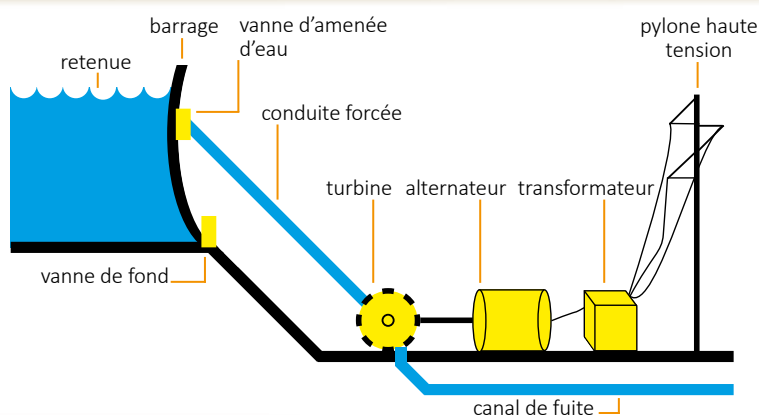
Zoom sur le barrage



EDF ET LE BARRAGE DE GRANGENT



LE BARRAGE : TECHNIQUE



Le ruisseau du Grangent a donné son nom au barrage hydroélectrique construit entre 1955 et 1957. Le plan d'eau de Grangent a profondément transformé ce territoire de 4500 ha situé à 10 km à l'ouest de Saint-Etienne. Il a permis le développement des activités nautiques et valorise les châteaux et le patrimoine bâti. La construction du barrage a aussi modifié les paysages, influençant les évolutions de la faune et la flore locale.

Le barrage de Grangent est de type « poids-voûte », il mesure 200 m de long et 55 m de haut. Sa retenue représente 365 hectares, 21 km de long et une capacité totale de plus de 57 millions de m³ d'eau.

Il est équipé de 4 vannes « évacuateurs de crue » mesurant chacune 14 m de haut et 12 m de large. Elles permettent d'évacuer jusqu'à 6000 m³ d'eau par seconde.

L'aménagement hydroélectrique fonctionne selon le principe d'un moulin : l'eau, retenue derrière le barrage, est amenée sur une turbine qui se met en rotation. La turbine entraîne alors un alternateur, qui génère le courant électrique. Le transformateur élève ensuite la tension pour faciliter le transport de l'électricité sur de longues distances.

UN BARRAGE *et* DES ATOUTS

- Permet la production d'une énergie propre et renouvelable
- Alimente en eau potable de nombreuses communes
- Alimente la plaine du Forez par un canal pour l'irrigation de terres
- Propose un plan d'eau idéal pour les activités et la beauté des paysages

CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT



La production d'électricité des usines hydroélectriques entraîne des variations de débit importantes provoquant de brusques montées du niveau d'eau des rivières. Il faut s'éloigner de la rivière lorsque le courant accélère et que le niveau de l'eau monte. Sur un lac, aux abords d'un barrage, il ne faut pas s'aventurer au-delà des bouées.

Respectez la signalisation et tous les panneaux à proximité des barrages, d'un canal et dans les rivières. En été, à proximité des ouvrages, un « hydroguide EDF » informe des risques liés à la production hydroélectrique et indique les gestes de prudence.

